



Congrès juif québécois

Une division du Congrès juif canadien

Quebec Jewish Congress

A division of Canadian Jewish Congress

**MÉMOIRE ADRESSÉ À LA COALITION PARLEMENTAIRE
CANADIENNE DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME (CPCCA)**

Montréal (Québec)

31 août 2000

Congrès juif québécois

5151 Côte Ste-Catherine, Suite 201

Montréal (Québec) H3W 1M6

Tél. : (514) 345-6411

Fax : (514) 345-6412

Courriel : frang@cjc

L'antisémitisme au Québec¹

L'antisémitisme au Québec Error! Bookmark not defined.

1. **Description de l'organisation** Error! Bookmark not defined.
2. **Aperçu historique de l'antisémitisme au Québec**Error! Bookmark not defined.
- 3.0 **L'antisémitisme contemporain au Québec** Error! Bookmark not defined.
 - 3.1Antisionisme et antisémitisme importé **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.2Les manifestations anti-Israël **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.2.1La manifestation libanaise du 6 août 2006 **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.2.2La manifestation sur Gaza du 10 janvier 2009 .. **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.3Campagnes de boycott, de désinvestissement et de sanction (BDS) **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.4Les crimes haineux et les incidents antisémites signalés à la police **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.5Bombes incendiaires contre une institution juive **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.6Vandalisme **Error! Bookmark not defined.**
 - 3.7 La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles**Error! Bookmark not defined.**
 - 3.8L'antisémitisme sur les campus universitaires **Error! Bookmark not defined.**
4. **Conclusion** Error! Bookmark not defined.
5. **Recommandations** Error! Bookmark not defined.

¹ Le CJQ remercie David Dudkiewicz, étudiant, Faculté de droit de l'Université Queen's, et Alana Inhaber, étudiante en sciences politiques, Université McGill, de leur contribution inestimable à la recherche et à la rédaction de ce mémoire.

1. Description de l'organisation

Le Congrès juif québécois (CJQ), branche québécoise du Congrès juif canadien, est l'organisation représentant la communauté juive du Québec. Son mandat consiste à représenter et à protéger les intérêts de la communauté en maintenant des contacts continus avec les instances gouvernementales et politiques, avec les représentants des diverses communautés culturelles du Québec, et avec les médias. Le CJQ a toujours été et reste en première ligne pour protéger et défendre les droits humains.

Le CJQ représente une communauté juive qui fait partie de la société québécoise depuis 250 ans. Cette communauté, première communauté européenne non chrétienne à prendre racine dans la province, a contribué à tous les aspects de la société québécoise. Elle regroupe aujourd'hui environ 93 000 personnes essentiellement concentrées dans la région métropolitaine de Montréal. Unis par une forte identité juive, ses membres sont diversifiés sur le plan de l'origine nationale, de la pratique religieuse, de l'orientation idéologique, du statut sociodémographique et de la langue. Selon les estimations, 70 à 75 % de la communauté s'identifient comme Juifs ashkénazes (Europe de l'Est) et 25 à 30 % comme Juifs sépharades (Afrique du Nord et Moyen-Orient).²

2. Aperçu historique de l'antisémitisme au Québec

Dans le passé, l'antisémitisme était endémique et généralisé au Québec (tout comme dans d'autres régions du Canada et dans d'autres pays) et faisait partie de la vie quotidienne. Aujourd'hui, c'est un phénomène relativement marginal. Il n'existe plus de *numerus clausus* dans nos universités. Les hôtels et organismes ne limitent plus l'accès ou l'adhésion. Les conseils d'administration des grandes entreprises comprennent des membres de la communauté juive et d'autres minorités en nombre plus que symbolique. La vie publique n'est plus caractérisée par des limites et exclusions discriminatoires. L'Église catholique a mis en œuvre les décisions historiques du concile Vatican II, s'est débarrassée de ses attitudes

² Weinfeld, Martin (2008), *Quebec Anti-Semitism and Anti-Semitism in Quebec*, Jerusalem Center for public affairs, janvier, (en ligne) <http://Jcpa.org>. Site consulté le 29 août 2009.

dérogatoires et a entrepris un dialogue mutuellement respectueux avec la communauté juive. Les autres Églises ont fait de même.

Le Québec est devenu pour ses citoyens juifs une société accueillante et égalitaire au sein de laquelle toute personne peut s'épanouir.

Malgré tout, l'antisémitisme existe encore. Certaines personnes ont encore des attitudes négatives envers les juifs, fondées en grande mesure sur une méconnaissance de notre communauté ainsi que sur des impressions et perceptions erronées. Des paroles haineuses sont encore prononcées ou écrites et l'on constate de temps à autre des actes violents, parfois graves, contre certaines personnes ou institutions. La maladie est peut-être moins virulente mais elle n'est pas éradiquée.

D'un point de vue historique, ce que révèlent les textes, c'est que, durant toute leur présence dans la province, les Juifs du Québec ont vécu une existence paradoxale dans la mesure où ils ont été à la fois acceptés et rejetés par la société québécoise. En 1832, par exemple, le gouvernement a adopté une législation progressiste émancipant définitivement les Juifs de la province³. Cela faisait de ce gouvernement l'un des premiers du monde occidental à assurer l'égalité des droits civiques et politiques aux Juifs. En contrepartie, à la fin du XIX^e siècle, les Juifs étaient décrits comme des vagabonds, des assassins du Christ, une race maudite et des buveurs de sang chrétien, thèmes antisémites remontant au Moyen Âge⁴.

Dans les années 1920, le nationalisme québécois devient la principale source d'antisémitisme dans la province et les intellectuels québécois sont influencés par les enseignements de l'Église catholique. L'abbé Lionel Groulx⁵, un prêtre et historien canadien-français influent, se fonde sur sa foi catholique pour justifier sa haine des Juifs et demeure encore aujourd'hui une figure controversée au Québec. Considéré comme le chef spirituel du mouvement nationaliste

³ À la suite de l'expulsion de l'Assemblée législative du Québec en 1808 du Juif légalement élu Ezekiel Hart, l'Assemblée adopte une loi accordant la plénitude des droits politiques aux citoyens juifs du Bas-Canada (Loi d'émancipation de 1832), une première dans l'empire britannique et quelque 27 ans avant la Grande-Bretagne elle-même.

⁴ Langlais, Jacques et David Rome, 1991, *Juifs et Québécois français : 200 ans de solitude*. Traduit en anglais par Barbera Young. Wilfred Laurier University Press, Waterloo, Ontario, p. 70 de la version anglaise.

⁵ Lionel-Adolphe Groulx (1878-1967), prêtre, historien et écrivain canadien-français, fut la principale force intellectuelle du nationalisme canadien français des années 1920 aux années 1960. Il exerça son influence par le truchement de la Ligue d'Action française, une organisation politiquement active, et de sa revue, *Action française* (fondée en 1921 et devenant plus tard *Action nationale*).

québécois, il glorifie la pureté raciale du Québec français. Il préconise la proscription des droits civiques et politiques des Juifs et fait la promotion d'un mouvement *Achat Chez Nous*.

À peu près durant la même période, le journaliste montréalais Adrien Arcand dirige une série de mouvements politiques fascistes, de 1929 jusqu'à sa mort en 1967. Il se proclame le « Führer » canadien et publie et édite plusieurs feuilles antisémites, notamment *Le Goglu*, *Le Miroir*, *Le Chameau*, *Le Fasciste Canadien* et *Le Combat National*⁶. Certes, Groulx et Arcand s'attaquent aux Juifs québécois pour des motifs différents mais ils représentent ensemble deux écoles d'un antisémitisme florissant dans la province.

C'est peut-être la grève des internes de l'Hôpital Notre-Dame en 1934 qui illustre le mieux l'attitude envers les Juifs au Québec durant cette période particulièrement noire. Quand, pour la première fois de son histoire, la direction de l'hôpital accepte la candidature d'un interne juif, Samuel Rabinovitch, les internes canadiens-français se mettent en grève. Interviewés par une presse française sympathisante, les internes déclarent que des patients catholiques trouveraient répugnant d'être touchés par un Juif. Le conflit sera réglé lorsque le docteur Rabinovitch démissionnera de l'Ordre⁷. L'hôpital promettra de ne jamais recruter de médecin juif, et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal conviendra de ne pas admettre de Juifs.

En 1935, une synagogue de Val-David, dans les Laurentides, est encerclée par une foule française puis incendiée, ce qui entraîne la destruction du sanctuaire et de tous les ouvrages religieux. Des panneaux interdisant l'entrée aux Juifs apparaissent dans la ville voisine de Sainte-Agathe où des Juifs sont harcelés, agressés et même arrêtés. Abella affirme que lapider des cortèges funéraires juifs était alors chose fréquente⁸.

⁶ Contrairement à l'abbé Groulx, Arcand était un fédéraliste convaincu et un anglophile qui avait reçu des fonds secrets du chef du Parti conservateur canadien de Richard Bedford Bennett (premier ministre du Canada de 1930 à 1935) pour publier ses feuilles antisémites dans lesquelles il faisait la promotion d'une rhétorique antisémite comparable à celle de l'Allemagne nazie. Il prétendait que les différents problèmes nationaux et internationaux provenaient tous d'une même source : les Juifs. L'une de ses nombreuses croisades porta sur le système scolaire juif séparé. Plus tard, il devint obsédé par le « Juif diabolique ». Son ouvrage le plus célèbre, *La clé du mystère*, fut même traduit en allemand et utilisé par les Nazis.

⁷ Voir <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/docs/jews/index.htm>. Site consulté le 29 août 2009.

⁸ Rischin, Moses, *The Jews of North America*, Detroit: Wayne State University Press, 1987, page 236.

S'il est vrai qu'on a beaucoup écrit sur les racines religieuses et nationalistes de l'antisémitisme dans la société canadienne-française, l'antisémitisme dans la société anglaise est à peu près aussi répandu au milieu du XX^e siècle, même s'il est de ton et de motivation différents⁹. Durant les années 1920, 1930 et 1940, alors que l'Université McGill applique un système de quotas pour les Juifs, l'Université de Montréal accueille des étudiants en droit juifs sur la base du mérite¹⁰.

3.0 L'antisémitisme contemporain au Québec

Historiquement, l'antisémitisme au Québec est un phénomène spécifiquement chrétien, le résultat de deux circonstances spéciales : la relation théologique complexe entre le christianisme et le judaïsme, et le fait que les Juifs sont à l'époque le seul peuple non chrétien dans la province. Aujourd'hui, il subsiste de petites poches tenaces d'antisémitisme ancrées dans les enseignements chrétiens d'avant le concile Vatican II qui sont transmises de génération en génération. Toutefois, comme ailleurs en Amérique du Nord, l'antisémitisme au Québec prend le plus souvent le masque de l'antisionisme et constitue une branche distincte d'un antisémitisme qui trouve ses racines dans la diabolisation d'Israël et de son peuple, les Juifs.

3.1 Antisionisme et antisémitisme importé

Une nouvelle forme d'anti-judéité est apparue, parallèle à l'antisémitisme classique mais distincte de celui-ci¹¹. L'antisémitisme classique est « la discrimination contre le droit des Juifs de vivre comme membres égaux d'une société libre, ou le déni de ce droit »¹². La nouvelle anti-judéité, également appelée antisionisme, « comprend la discrimination contre le droit du peuple

⁹ Irving Abella, *A Coat of Many Colors: Two Centuries of Jewish Life in Canada* (Toronto: Lester & Orpen Dennys, 1990, 248 p.); I. Abella et Harold Troper, *None is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, 2nd ed. (Toronto: Lester Publishing, 1991, CJKvi-340 p.); Entrevue avec Robert Comeau, in G. Gougeon (ed.), *Histoire du nationalisme québécois*, pp. 105-110; Martin Robin, *Shades of Right: Nativist and Fascist Politics in Canada, 1920-1940* (Toronto: University of Toronto Press, 1992, viii-372 p.).

¹⁰ Exemple : Alan Gold, qui deviendra juge en chef de la Cour supérieure du Québec et recevra de nombreux honneurs du Québec et du Canada.

¹¹ Cotler, Irwin, *Anti-Semitism is the canary in the mineshaft and it threatens us all*, Jerusalem Post, 22 février 2009.

¹² Ibid. p. 3

juif de vivre comme membre égal de la famille des nations, le déni de ce droit ou sa contestation active »¹³. Le couplage de l'antisémitisme et de l'antisionisme offre un nouveau champ d'action à ceux qui veulent attaquer la communauté juive. L'antisionisme est ainsi utilisé pour masquer l'antisémitisme et échapper à sa stigmatisation. La condamnation systématique et unilatérale des actions « illégales » non corroborées d'Israël à Gaza et au Liban est devenue le mantra de nombreuses institutions du Québec, notamment, et c'est d'autant plus paradoxal, d'institutions se proclamant « de gauche » telles que des syndicats, des associations universitaires ou la Fédération des femmes du Québec.

Les antisémites tentent de réfuter cette assertion en disant que même des membres de la communauté juive condamnent Israël de cette manière. Critiquer Israël n'est pas en soi de l'antisémitisme. Toutefois, quand ces critiques ferment volontairement les yeux sur les violations des droits humains dans le monde et accusent faussement Israël de commettre les mêmes violations, ils font preuve d'un traitement différentiel et discriminatoire de l'État juif¹⁴. En outre, des études ont révélé que « ceux qui endossent les déclarations anti-Israël ont tendance à endosser [aussi] les déclarations antisémites »¹⁵.

3.2 Les manifestations anti-Israël

On a souvent attribué la persistance de l'antisémitisme au Québec à l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants du Moyen-Orient ayant apporté avec eux les opinions et perceptions de leurs sociétés d'origine¹⁶. Depuis 15 ans qu'il exerce le pouvoir de sélectionner ses immigrants, le Québec donne la priorité à ceux du Maghreb afin de favoriser l'arrivée de francophones. Aujourd'hui, près de 20 % des immigrants du Québec sont originaires du Maghreb (Québec : MICC, 2007)¹⁷. Loin de nous l'idée de suggérer que tous les immigrants du Moyen-

¹³ Ibid, p. 4

¹⁴ Cotler, op.cit., note 10

¹⁵ Baum, Steven K. et Masato Nakazawa, *Anti-Semitism Versus Anti-Israeli Sentiment*, Albuquerque: University of New Mexico; (en ligne) <http://creighton.edu/JRS/2007/2007-31.html>. Site consulté le 29 août 2009.

¹⁶ Weinfeld, op. cit, note 1

¹⁷ Immigrants au Québec, Dix premiers pays de naissance, 2002-2006. Rang, Pays d'origine, Nombre, Pourcentage

1 Algérie 17 344 8.3 ; 2 Chine 17 226 8.2; 3 France 16 397 7.8; 4 Maroc 16 034 7.7.; 5 Roumanie 13 178 6.3; 6 Colombie 9 362 4.5; 7 Liban 7 658 3.7; 8 Haïti 7 572 3.6; 9 Inde 5 692 2.7; 10 Pakistan 5 326 2.5
Source: Québec : DRAP, 2007b

Orient sont antisémites. Toutefois, les répercussions au Québec d'événements internationaux — comme les récents conflits du Liban (août 2006) et de Gaza (janvier 2009) — sont telles qu'une proportion plus élevée de personnes au Québec attribue les conflits aux actions d'Israël au Moyen-Orient¹⁸. Les groupes réclamant le retrait des organisations terroristes Hezbollah et Hamas de la liste des organisations terroristes du Canada ont trouvé plus d'écho au Québec qu'ailleurs au Canada.

3.2.1 La manifestation libanaise du 6 août 2006

Cette nouvelle forme d'antisémitisme s'est manifestée le 6 août 2006 lorsque des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre l'action d'Israël au Liban. Annoncée comme une manifestation pour la paix, cette manifestation réussit à attirer des politiciens en vue et d'autres personnalités du Québec et du Canada. Leur présence y fut condamnée par les principales organisations de la communauté juive pour la raison qu'elle légitimait l'antisémitisme virulent des pancartes et panneaux exposés par des sympathisants du Hezbollah. Dans les jours suivant la manifestation, certains dirigeants politiques s'efforcèrent de s'en dissocier en affirmant que leur participation avait été conditionnelle à la promesse qu'aucun drapeau du Hezbollah ne serait exposé. Il n'en reste pas moins que, même si ce ne fut pas délibéré, la participation de politiciens en vue — à ce qu'on ne peut qualifier que de festival de haine contre les Juifs du monde entier — a semblé ajouter de la légitimité au discours de haine virulent ayant caractérisé l'événement. Dans les trois années qui ont suivi, les forces anti-Israël et pro-Hezbollah/Hamas se sont solidement implantées au Québec.

3.2.2 La manifestation sur Gaza du 10 janvier 2009

Le 10 janvier 2009, lors d'une manifestation organisée au centre-ville de Montréal, on a réclamé la destruction de l'État d'Israël et l'appui aux organisations terroristes Hezbollah et Hamas. Des manifestants ont chanté « *brûle, brûle Israël* »¹⁹ tout en profanant le drapeau israélien. Ils ont aussi chanté « *Hezbollah, à bas Israël* »²⁰ et « *Nasserallah est l'aimé d'Allah et le martyr est aussi l'aimé d'Allah* »²¹. Cette manifestation résonna aussi d'un antisémitisme traditionnel

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Enregistrement vidéo de la manifestation sur Gaza, réalisé par le Comité Québec-Israël. Voir le DVD en annexe.

²⁰ Ibid.

²¹ Réponse officielle de la police de Montréal à la plainte du Congrès juif canadien.

lorsque des participants chantèrent en chœur : « *Mort aux Juifs* »²² et « *La Palestine nous appartient et les Juifs sont nos chiens* »²³.

3.3 Campagnes de boycott, de désinvestissement et de sanction (BDS)

Bien qu'on ait relativement peu parlé dans les grands médias des campagnes lancées au Québec pour boycotter Israël, des sites Internet faisant la promotion de ces boycotts révèlent que plusieurs institutions publiques et parapubliques du Québec et des ONG appuient cette cause injuste.

Outre les groupes marginaux de gauche prévisibles, plus de 20 organisations en vue du Québec, dont la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) et le syndicat provincial des enseignants de CÉGEP, appuient ouvertement la campagne BDS²⁴. De plus, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), l'une des plus grandes associations étudiantes du Québec, appuie également un boycott contre les institutions universitaires d'Israël²⁵. « Le boycott est un acte de violence, bien que de nature paradoxale — un acte de retrait et d'expulsion plutôt que d'agression »²⁶. Ainsi, promouvoir le boycott d'Israël revient à promouvoir l'idée que les Juifs ou l'État juif doivent être exclus de la communauté mondiale parce qu'ils sont dangereux et ne sont pas dignes d'une participation internationale²⁷.

3.4 Les crimes haineux et les incidents antisémites signalés à la police

Bien qu'il soit difficile de quantifier précisément l'antisémitisme, des tendances apparemment opposées ont vu le jour. Les statistiques de la police sur les crimes haineux commis en 2007 révèlent que les Juifs restent la première cible des crimes de haine à motivation religieuse au Canada puisqu'ils représentent plus des deux tiers des victimes dans cette catégorie²⁸.

²² Ibid.

²³ Vidéo, op. cit., note 20.

²⁴ « *Israël ne peut pas rester impuni* », ASSÉ et FNEEQ; (en ligne) http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/action_internationale. Site consulté le 29 août 2009.

²⁵ Ibid.

²⁶ Dershowitz, Alan M. et Anthony Julius, *This boycott is not just wrong, it's anti-Semitic*, The Times, 12 juin 2007.

²⁷ Ibid.

²⁸ Statistiques de la police sur les actes criminels haineux au Canada en 2007, p. 12; (en ligne) <http://statcan/pub/85-002-x/2009002/article/10844-eng-htm>. Site consulté le 29 août 2009.

Toutefois, les rapports les plus récents indiquent que les actes criminels haineux commis contre des Juifs au Québec ont diminué entre 2006 et 2007²⁹. De même, les statistiques de la police sur les actes criminels haineux commis contre des Juifs au Québec ont également diminué ces dernières années par rapport à leur nombre en Ontario³⁰. Il convient cependant de souligner que les statistiques de la police sur les actes criminels haineux ne concernent que les actes relevant du Code criminel. Comme nous l'indiquons plus loin, le nombre d'actes antisémites ne relevant pas du Code criminel a soudainement augmenté durant le débat nourri par la presse sur les accommodements raisonnables qui a retenu l'attention de la population québécoise en 2007 et 2008.

Nonobstant la diminution des actes antisémites dans la province, les études révèlent que, par rapport aux citoyens du Canada anglais, les Québécois sont plus susceptibles d'avoir des sentiments négatifs envers les Juifs³¹. Cela ne veut pas dire que les Québécois sont plus prêts à adhérer à tout le syndrome des idées antisémites mais plutôt qu'ils sont plus susceptibles d'accepter des qualificatifs négatifs concernant les Juifs³². « *L'assise culturelle de l'antisémitisme au Québec est solide, l'aversion des Juifs étant fortement reliée à l'importance attachée au conformisme comme valeur mais non pas comme sentiment nationaliste* »³³. Bien que ces sentiments existent aux marges de la société québécoise, ils resurgissent dans le discours au Québec durant les périodes de crise nationale ou internationale³⁴.

3.5 Bombes incendiaires contre une institution juive

Le 5 avril 2004, une bombe incendiaire est lancée contre la United Talmud Torah School de Saint-Laurent. Il s'agit de la première de trois tentatives d'incendie qui ébranlent la communauté juive de Montréal. Le coupable est un jeune immigrant libanais qui a ciblé cette institution juive pour protester contre des événements récents au Moyen-Orient.

²⁹ Ibid, p.7,

³⁰ Entrevue avec Pierre Anctil, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa, le 12 juillet 2009, par David Dudkiewicz et Alana Inhaber, intenes, pour ce mémoire du CJQ.

³¹ Weinfeld, op. cit., note 1.

³² Sniderman,, Paul M. et .al. *Psychological and Cultural Foundations of Prejudice: The Case of Antisemitism in Quebec*, Canadian Review of Sociology and Anthropology, Vol. 30, 1993, p. 265.

³³ Ibid, 265.

³⁴ Tulchinsky, Gerald, *Canada's Jews: A People's Journey* (Toronto: University of Toronto Press, 2008), p. 310.

En septembre 2006, un cocktail Molotov est lancé contre l'école de garçons juifs orthodoxes Skver-Todos.

Le 4 avril 2005, lors d'une troisième tentative — infructueuse —, une bombe incendiaire est lancée contre le Centre de la communauté juive YM-YWHA Ben Weider de Snowdon. Ces trois attaques représentent une souche d'antisémitisme violent dont ne souffrait plus la communauté juive du Québec depuis un certain temps. Ces actes d'antisémitisme violent ébranleront sérieusement la communauté juive du Québec.

3.6 Vandalisme

Le vandalisme n'est pas un phénomène unique à la province du Québec. Toutefois, plusieurs actes signalés dans la province ont eu un caractère antisémite. En mai 2004, par exemple, des pierres tombales juives sont renversées au cimetière Beth Israel de la ville de Québec³⁵. En août 2005, la synagogue d'un camp d'été orthodoxe est vandalisée à Val-Morin; 300 livres religieux y sont profanés, dont beaucoup seront retrouvés dans les toilettes et dans le lac³⁶.

On constate en été une certaine recrudescence de l'antisémitisme dans les Laurentides car beaucoup de membres de la communauté juive se rendent alors dans cette région rurale. La plupart des actes commis sont des actes de vandalisme. Toutefois, avec l'aide du Congrès juif québécois, la police, les autorités municipales, les politiciens et les dirigeants de la communauté hassidique collaborent pour réduire sensiblement les tensions.

3.7 *La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor)*

En automne 2006, les relations essentiellement privées de deux institutions voisines — une synagogue orthodoxe et le YWCA — provoquent une véritable frénésie médiatique sur les accommodements raisonnables. La décision mutuelle mais controversée de remplacer les fenêtres de la salle de culture physique des femmes par des fenêtres en verre dépoli engendre

³⁵ Les Amis du Centre Simon Wiesenthal pour les études sur l'Holocauste, L'antisémitisme à Montréal (en ligne) www.fswc.ca/antisemitism-Montreal.aspx. Site consulté le 29 août 2009.

³⁶ Ibid.

une série apparemment interminable de plaintes donnant une image négative des fidèles des églises non chrétiennes. Le premier ministre de la province, Jean Charest, confie à deux universitaires éminents, Gérard Bouchard et Charles Taylor, la mission de faire enquête sur les accommodements raisonnables.

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, s'empare du débat avant le déclenchement d'une élection pour accuser les deux autres grands partis politiques, le PLQ et le PQ, de vouloir flatter les communautés culturelles aux dépens du désir des Québécois d'affirmer leur identité nationale. Bien que le débat sur les accommodements raisonnables ne devient pas un thème de la campagne électorale officielle, la visibilité médiatique de Mario Dumont immédiatement avant la campagne permet à son parti d'obtenir une victoire sans précédent dans 41 circonscriptions. La fortune de l'ADQ sera spectaculairement réduite lors des élections québécoises de 2008 mais il n'en reste pas moins que son accession aussi météorique que fugace au statut d'opposition officielle devient dans l'esprit des membres de nombreuses minorités religieuses et culturelles l'indication de la xénophobie latente des Québécois ruraux.

Semaine après semaine, le débat fait la manchette des journaux³⁷. Les audiences sont ternies par la tolérance des coprésidents de la commission envers des personnes faisant des déclarations haineuses à caractère antisémite et islamophobe, par exemple que les Juifs contrôlent la finance internationale, que les rabbins tiennent les femmes juives sous la domination des hommes et que l'étiquetage kascher généralisé rehausse le prix des produits dans les supermarchés du Québec.

Durant les audiences de septembre 2007, un témoin affirme qu'il existe une « taxe alimentaire kaschère » procédant d'une conspiration juive visant à faire monter les prix dans les supermarchés, ce qui signifie que « les Québécois doivent payer pour les Juifs ». Un autre témoin est quand il déclare que les immigrants « achètent leur entrée » au Québec et ajoute que les Juifs en sont le pire exemple car ils sont « le tremplin de l'argent dans le monde ». En

³⁷ Plus de 900 mémoires sont présentés et 241 personnes viennent témoigner durant un marathon de 31 journées d'audience. Au total, 22 forums régionaux attirent 3 423 participants, et plus de 800 personnes participent à des forums de portée provinciale. En outre, 13 projets de recherche sont commandés à des universitaires québécois et 31 groupes de réflexions sont organisés dans tout le Québec avec des participants d'origines diverses.

novembre, un témoin déclare que la controverse sur les accommodements au Québec « est la faute des Juifs » et ajoute qu'ils contrôlent l'appareil judiciaire.

Durant le débat, les médias font référence de manière disproportionnée à la communauté hassidique pour caractériser la communauté juive dans son ensemble³⁸. L'image du Juif hassidique qui continue de porter les vêtements juifs traditionnels d'Europe de l'Est renforce le stéréotype négatif erroné du Juif comme immigrant non assimilé et, par conséquent, de l'Autre, malgré 250 ans d'histoire commune.

3.8 L'antisémitisme sur les campus universitaires

En 2004, des groupes anti-Israël commencent à faire sur les campus universitaires la promotion d'une Semaine sur l'apartheid israélien en associant injustement Israël au régime d'apartheid qui existait en Afrique du Sud. L'apartheid est un crime contre l'humanité. Qualifier Israël d'État pratiquant l'apartheid vise délibérément à miner la légitimité de l'État juif lui-même. La campagne anti-apartheid recueillera l'appui d'institutions telles que des grands syndicats (la CSQ) et la Fédération des femmes du Québec.

4. Conclusion

Notre connaissance du Québec nous permet de penser que l'antisémitisme qui y existe encore peut être attribué à l'absence de contact direct avec les Juifs dans le Québec rural. Par des programmes soutenus d'information, d'éducation et de sensibilisation, le Congrès juif québécois a obtenu des résultats importants pour réduire les tensions dans des collectivités comme Sainte-Agathe-des-Monts.

Toutefois, une nouvelle forme d'antisémitisme, dissimulée derrière l'antisionisme et des mouvements connexes, est plus problématique et exigera plus de temps et d'efforts pour être comprise et contrée.

³⁸ La communauté hassidique est une minorité dans la communauté juive du Québec, représentant environ 12 % de toute la communauté juive québécoise.

Ce mémoire ne représente qu'un survol de la question examinée par la Coalition et c'est avec plaisir que nous apporterons d'autres précisions lors des audiences à venir.

5. Recommandations

Nous appuyons les recommandations figurant dans le mémoire de notre organisation nationale, le Congrès juif canadien, sous réserve des ajustements requis pour tenir compte du contexte particulier du Québec.

De plus, nous recommandons d'intensifier les efforts d'éducation auprès des immigrants sur les questions de droits humains, de diversité culturelle et de multiculturalisme.

Montréal, 31 août 2009

Adam Atlas, président, Congrès juif québécois